

PROGRAMME DE BOURSES

1^{er} EMPLOI



UN COUP DE POUCE DE 1 000 \$ POUR VOTRE PREMIER EMPLOI !

Des bourses de 1 000 \$ seront remises par la Caisse du Réseau de la santé à 5 membres qui obtiendront leur premier emploi dans un secteur relié à la santé.

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ :

- Être membre de la Caisse Desjardins Réseau de la santé ;
- Occuper pour la première fois un emploi dans le secteur de la santé ;
- Détenir le dépôt direct de son salaire à la Caisse ;
- Être âgé de 18 ans et plus.

POUR PARTICIPER :

- Remplir le formulaire d'inscription qui se trouve sur le site Internet de la Caisse, dans la section jeunesse, ou auprès d'un de nos conseillers dans un de nos bureaux-conseils.

AUTRES DÉTAILS...

- Les règlements se trouvent sur notre site Internet, section jeunesse.
- Le concours se déroulera du 1^{er} juillet 2017 au 30 mars 2018.
- Les gagnants seront déterminés par tirage au sort le 6 avril 2018.

1 877 522-4773
desjardins.com/caissesante



Caisse Desjardins
Réseau de la santé